

# Les Pigeonniers Saintongeais

Les pigeonniers seigneuriaux:

Sont circulaires et proportionnés à la dimension du domaine.







Le mieux conservé, aussi complet qu'élégant et caractéristique des pigeonniers du XVII<sup>e</sup> siècle est celui du château de PANLOY. A Port d'Envaux, près de

C R A Z A N N E S .

En 2005 Monsieur le Marquis a fait visiter son château et ses dépendances lors des festivités qu'il organisa sur son domaine.

Très conviviales et instructives j'ai pu visiter non seulement le pigeonnier mais aussi les écuries, l'ancienne buanderie et bien sûr les intérieurs du château, tout cela animé et commenté par des bénévoles costumés.

Les pigeons atterrissent sur une aire devant les lucarnes que les constructeurs ont faite en saillie tout en la protégeant des vents. Certains atterriront sur les boules. Les pigeons aiment à se regrouper avant d'entrer au pigeonnier par les ouvertures aménagées pour les laisser passer tout en empêchant les rapaces d'y pénétrer.

Par les ouvertures au-dessus de la corniche ils pourront s'envoler de cette plage d'envol. La corniche circulaire sert de larmier ainsi qu'à protéger les pigeons en empêchant les rats, les fouines et les belettes de poursuivre leur ascension et de pénétrer dans le pigeonnier. Remarquez l'élégance des trois lucarnes à la Mansart qui servaient aussi d'aération et permettaient à la lumière de pénétrer dans le bâtiment. Un lanternon en forme de casque à pointe orne la toiture. La porte, très belle permet d'accéder à l'intérieur.

Sur son linteau il y est gravé :  
« PIERRE HELIE MASON »

(Pierre Hélie le maçon)

**Voici la vue générale de ce pigeonnier daté de 1620 et classé monument historique.**







De tels pigeonniers visaient trois objectifs :  
\_d'abord montrer sa richesse avec élégance,  
ensuite obtenir la « colombine » un engrais  
très riche en azote apprécié dans les jardins et  
les champs. !

Mais le pigeonnier était essentiellement un  
garde manger à une époque où l'on ne  
consomme que du poisson et des volailles ac-  
cessoirement des lapins et de la chasse, les au-  
tres animaux étant destinés avant tout au lait ou  
au trait.

*"la viande bovine était peu consommée, sinon pour les  
festoiments. Il était donc de première utilité de pouvoir  
disposer, en dehors des salaisons de réserves naturelles et  
renouvelables et qui se différencient des volières commu-  
nes ; ce seront les étangs, les colombiers et les garen-  
nes."* Olivier de Serres



### **Le pigeon est prolifique:**

Chaque couple de pigeons de mars en sep-  
tembre élèvera quelques 6 pigeonceaux si l'on  
ne prélève pas les œufs ! Un pigeon vit envi-  
ron huit ans, devient adulte à six mois et la  
femelle couve pendant dix-huit jours un ou  
deux œufs et cela cinq à six fois par an.  
Chaque année de nuit on coupe aux pigeons  
la moitié d'une griffe différente, ceci lors-  
qu'ils sont au nid tout en prélevant ceux qui  
ont quatre griffes coupées lesquels sont deve-  
nus moins bons reproducteurs et seront ven-  
dus ou rôtis.

Le nombre de boulines (poteries d'argile insé-  
rées dans le mur pour constituer le nid) est  
proportionnel à la superficie de l'exploitation.  
Celui du château de PANLOY en compor-  
te 2500 ( la norme est un boulin par journal  
sachant que le journal va de 30 ares 39 centia-  
res vers Aulnay à 58 ares 62 centiares vers  
Montguyon faites le calcul..)

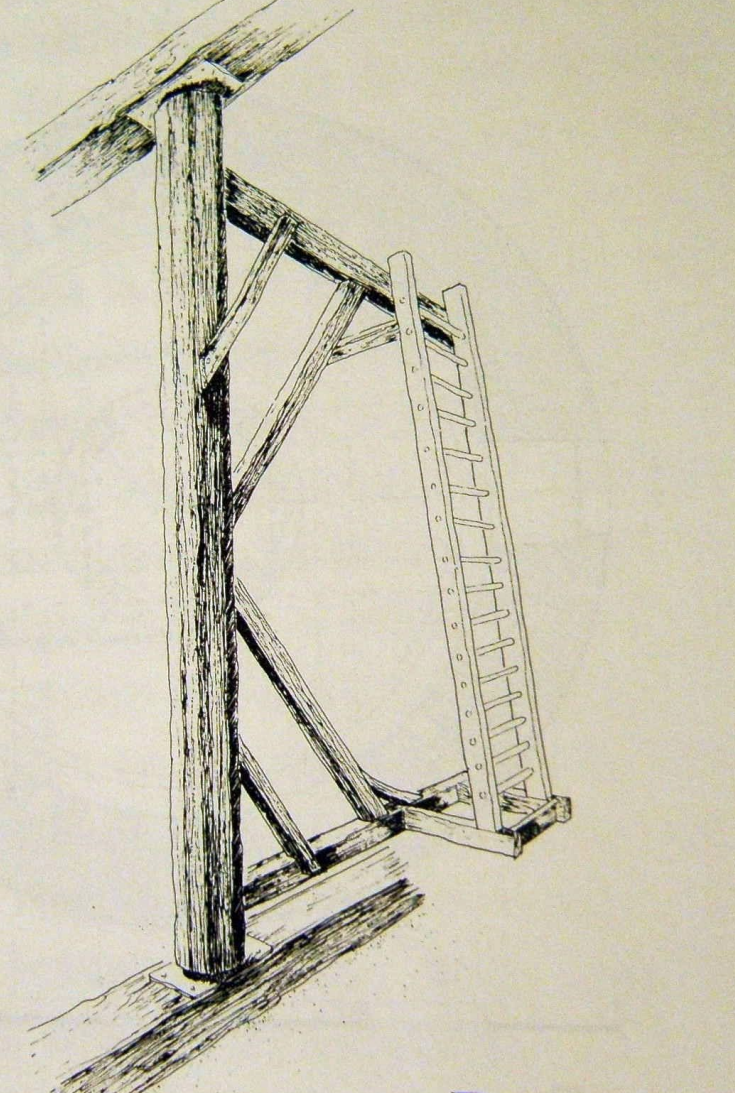


l'intérieur du pigeonnier du château de PANLOY:

**L'on y voit les boulins et surtout l'échelle.**







## L ' É C H E L L E

Tous les colombiers importants possédaient une échelle verticale mobile frôlant les parements intérieurs ; cette échelle était suspendue à des potences fixées sur un mât robuste bien axé dans la construction, tournant sur un pivot de base et dans une bride circulaire de tête ancrée dans la charpente. Ainsi chaque nid pouvait être facilement atteint et visité.

**L'échelle permet de ramasser les œufs, les pigeons morts et de nettoyer les nids sans prendre appui sur les boulins !**

Le colombier de Montierneuf comporte deux échelles en opposition.

Plan schématique du dispositif

et voici un boulin au pied du poteau central qui montre la forme du nid en argile

Le pigeon vit environ huit ans. Sa prolificité est surprenante car la femelle couve pendant dix-huit jours et peut pondre un ou deux œufs, cinq ou six fois par an tandis qu'un jeune devient adulte et se reproduit au bout de six mois. Il fait partie intégrante de la ferme depuis des millénaires. Il conserve sa vocation initiale (voler) à l'inverse d'autres volatiles qui, en présence de l'homme, ont perdu cette faculté essentielle et fondamentale. L'appriivoisement a conduit les oies, les canards, les poules, les pintades à rester statiques, au sol, alors que les pigeons ont gardé cette liberté nécessaire et indispensable, seule source de vie et d'intelligence.



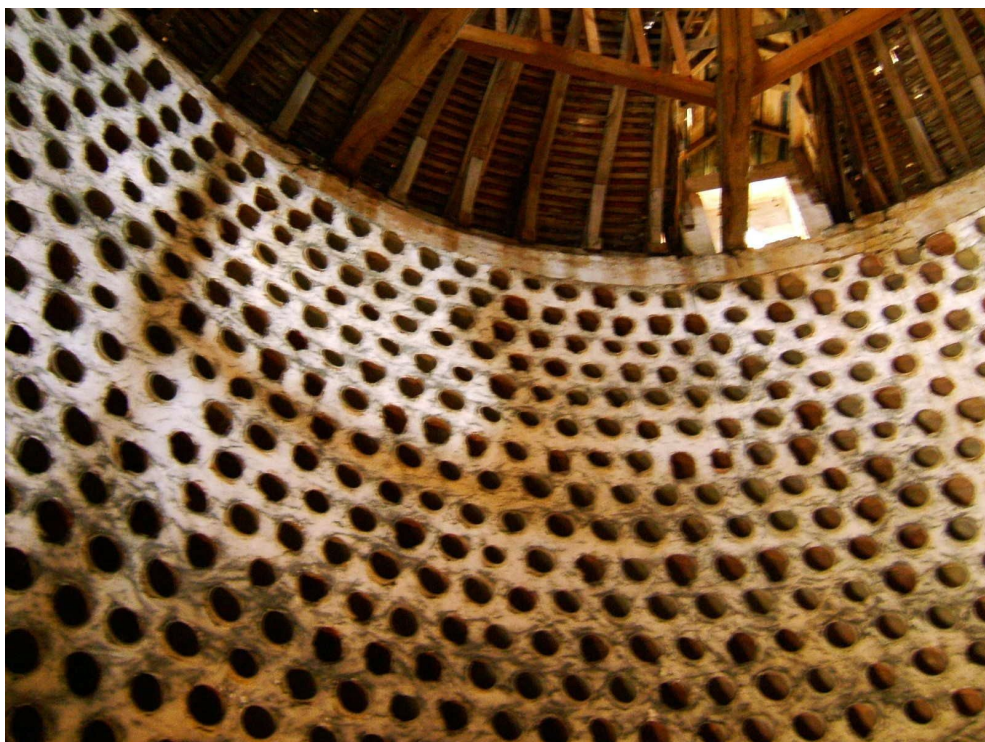
Tout en restant dans l'enclos du domaine, il se laisse peu approcher sauf dans les villes où il quête une nourriture plus facile à trouver que dans les champs ensemencés.

Cette concentration urbaine a des conséquences catastrophiques pour notre patrimoine bâti ...

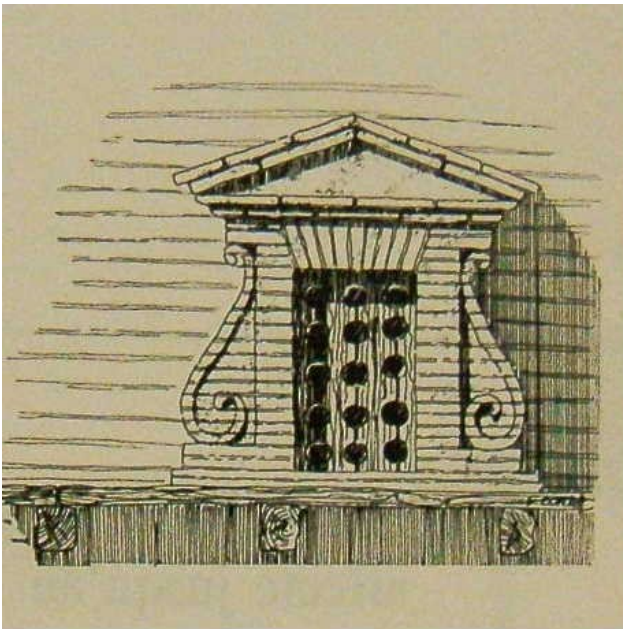




et un coup d'œil sur la charpente:







La lucarne sert aux pigeons pour rentrer, c'est la seule ouverture qui laisse à l'air et au jour la possibilité de pénétrer à l'intérieur de la tour.

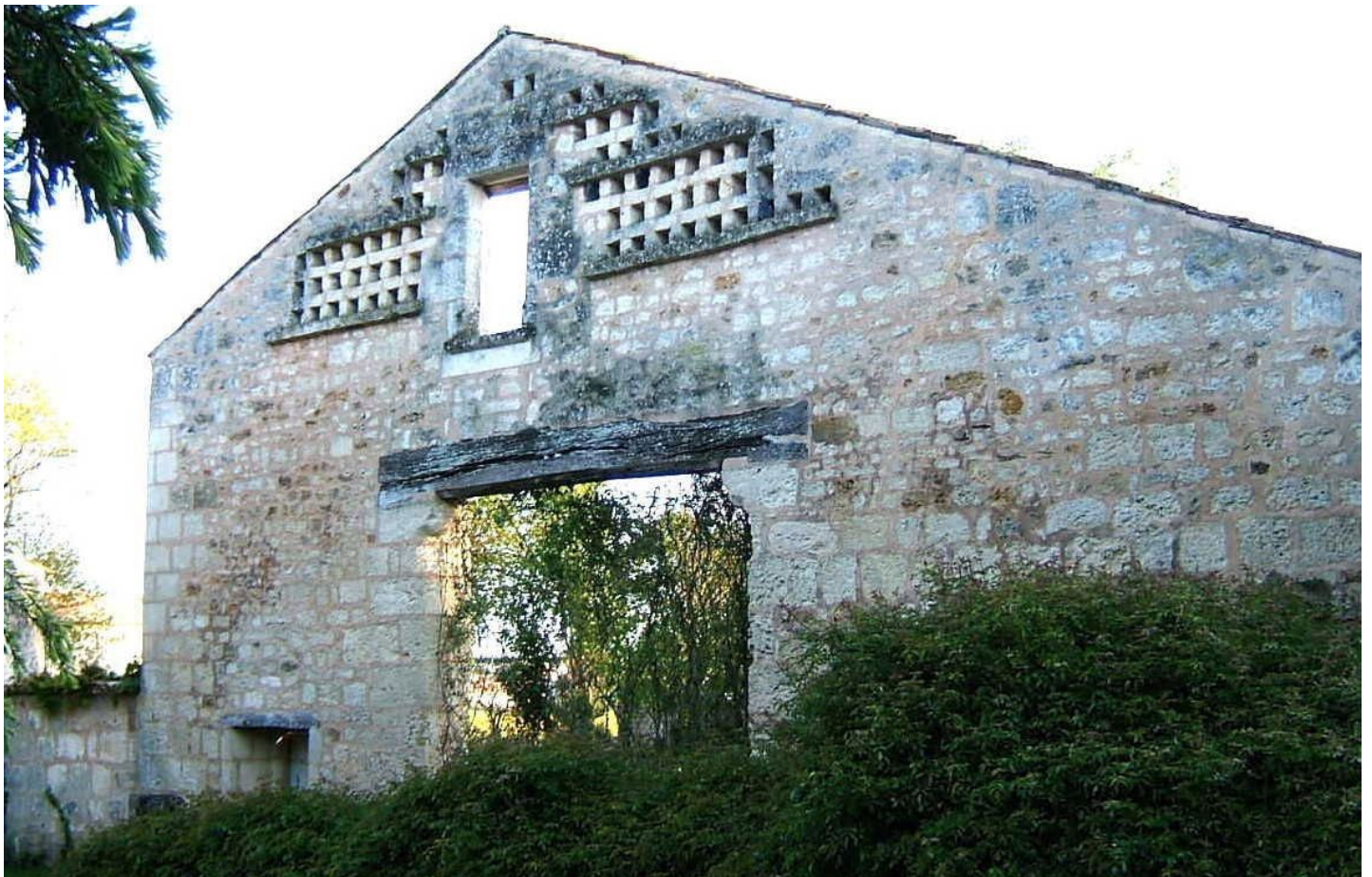
**Les lucarnes sont au nombre de trois à  
P A N L O Y**

De cette manière il y en a toujours une circulation d'air et un côté à l'abri du vent pour mieux se poser. Les constructeurs ont aménagé en avant une saillie, sorte de petit balcon dépassant le relief de la corniche, qui permet aux pigeons de se réunir en troupe avant d'entrer dans le colombier, ce qui est dans leurs habitudes. Les boules décoratives servent aussi d'aire d'atterrissage.

Les trous d'envol sont généralement ronds parfois carrés, mesurant environ 10 cm, ils interdisent l'entrée à tout oiseau au corps plus imposant. Seules, les corniches restent dangereuses pour les œufs tandis que les chouettes sont susceptibles de s'attaquer aux pigeonneaux.

## Autres pigeonniers seigneuriaux:

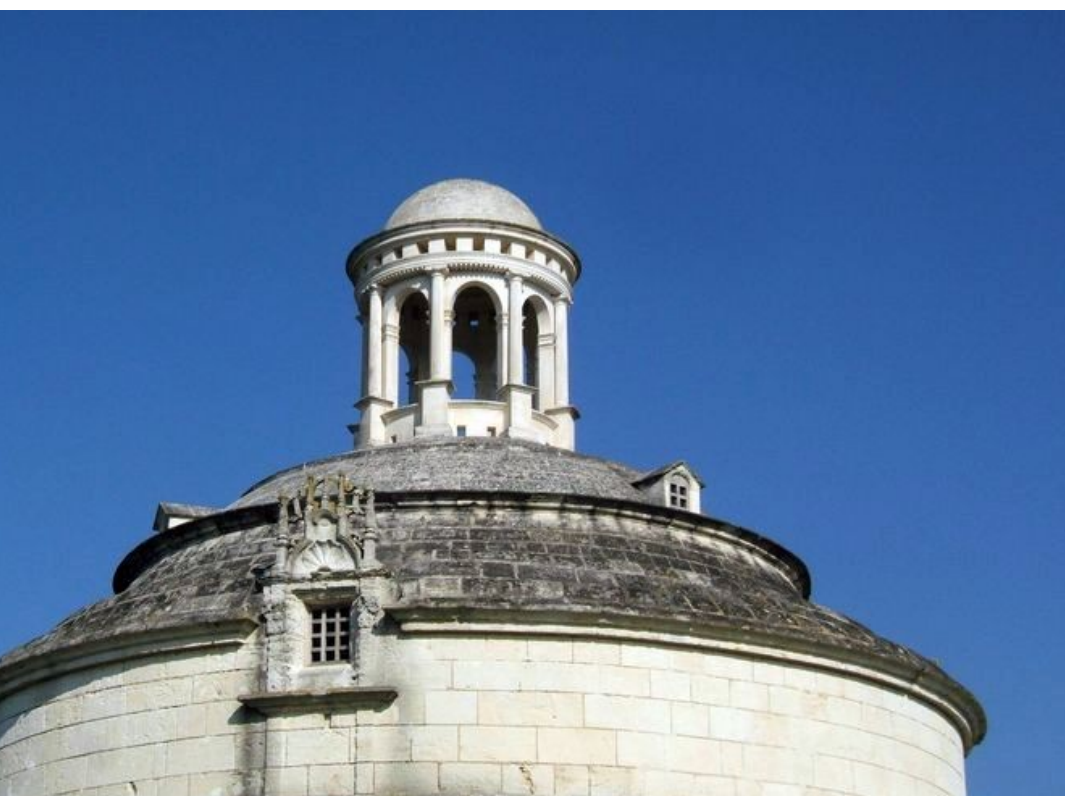
Ceux des abbayes: Voici celui de Corme-Royal qui date également du XVIIe  
Il est plein nord dans ce qui fut une dépendance de l'Abbaye







Le pigeonnier du prieuré de MONTIERNEUF et son propriétaire.

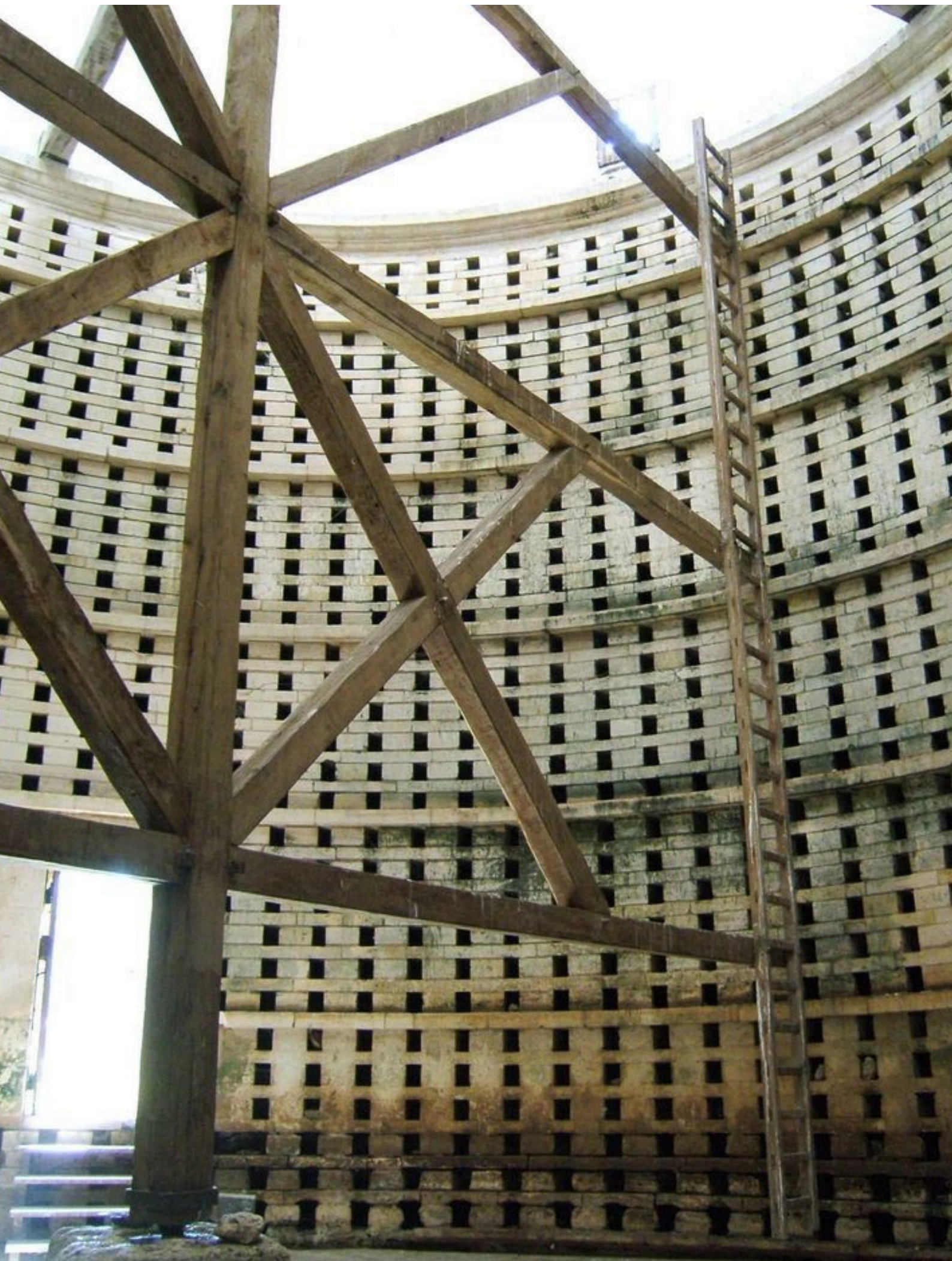


Pigeonnier classé monument historique le: 15/06/1951 sur la Commune de SAINT AGNANT les MARAIS

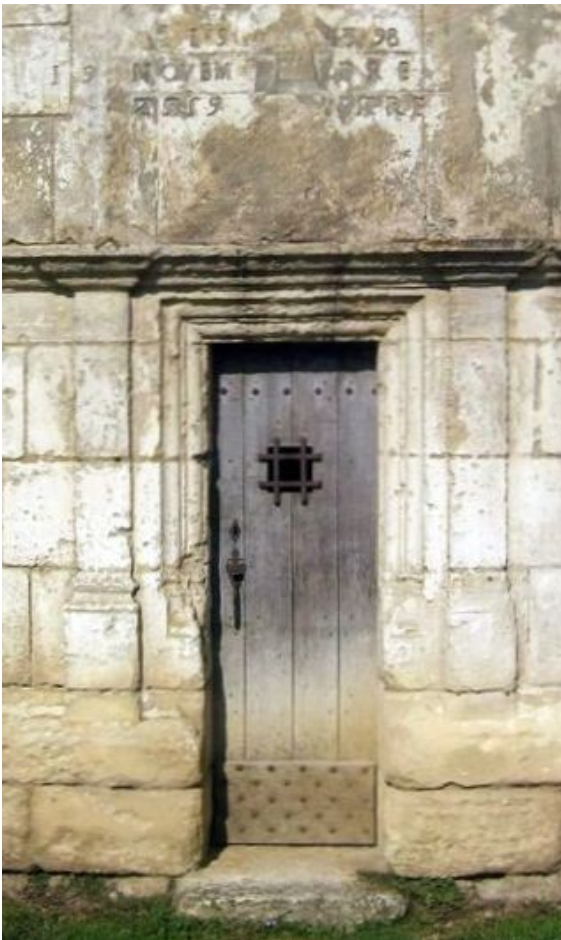
Le domaine était le siège du prieuré Saint Sauveur de Montierneuf relevant de l'Abbaye de Vendôme.



L'échelle double à Montierneuf.







Les boulins de Montierneuf sont dans le mur avec chacun une ouverture carrée, le sol est un plancher de bois pour faciliter la récolte des fientes, et la porte d'entrée bien



En plus d'une échelle double pour faciliter le ramassage, le pigeonnier s'offre une porte luxueuse:

***La porte indienne "19 novembre 1598" mais en fait il s'agit de "1513"***

**Explications quant à la date par Monsieur Jean-Claude Mercier:** (15 et 13 de part et d'autre du fleuron central gratté à la Révolution, suivi de caractères douteux qui peuvent certes se lire 9 et 8. "Douteux", car la personne qui a gratté les reliefs a modifié certains caractères. D'un autre côté, le plancher de la fuite a été retiré, avec remblaiement jusqu'au niveau du sol extérieur (un bon mètre et demi) et fermeture des boulins bas avec scellement des pierres utilisant un mortier caractéristique du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette transformation est rapportée à la condamnation d'octobre 1540, suite à un procès truqué tenu à Echillais, laquelle permet au pouvoir royal d'abolir de fait tous les droits de Vendôme sur le littoral (et d'autoriser les norvégiens à établir un comptoir au lieu destiné à devenir Brouage; thèse de doctorat de C. Lazareth).

Il semble bien improbable qu'un simple prieur commendataire nommé par le roi et non résident ait osé construire en 1598 un pigeonnier aux attributs impériaux (boulins sous le seuil, double randière, etc.). D'autant que ce pigeonnier porte les mêmes chiffres que la porterie, et est de même facture que l'ancien moulin à eau monumental acheté et rasé par Vauban, édifice connu par des éléments de remploi sur site (à 200m à l'ouest du Pont) et cause du procès de 1540. Enfin, le style en est celui de la première renaissance italienne (liens directs établis par les verreries vénitien-nes déposées au Musée Hébreu de Saint Clément; par les pièces papales à l'effigie d'Innocent VIII, par une rarissime poterie bleue "turque" récemment introduite en Italie, etc.). Des experts italiens venus sur place me l'ont confirmé, y compris concernant le style du lanternon rappelant le XVII<sup>e</sup> s. aux historiens de l'Art français. Les coquilles d'Aphrodite, les anges à collerette, les chimères, etc., disparaissent vers 1518-1520 des décors Renaissance. Enfin, je m'en référerai à Marc Séguin (bas de la page 238 de son ouvrage sur la Troisième Guerre de Religion) qui adopte sans hésitation cette date de 1513.

Comme argument additionnel: Le pigeonnier a servi aux Rochelais lors de l'attaque de septembre 1568. Ce monument créait un angle mort qui leur a permis de le percer du côté ouest, sans doute pour dominer du haut du lanternon l'enceinte médiévale défensive. La brèche à l'arrière du pigeonnier est un travail de sape "professionnel" pour un édifice en pierre de taille (dégagement des joints et extraction à la pince actionnée par levier; démolition des boulins à la barre à mine de l'extérieur) et cette brèche à hauteur d'homme a été murée avec rescellement au mortier XVI<sup>e</sup> s. des pierres d'origine. Deux des lucarnes ont également été détruites, cette fois-ci du côté est, sans doute sous le feu des assiégés. Les pierres grossièrement taillées mise en substitution ont été conservées lors de la restauration comme témoins de cet événement.)  
(Merci à Monsieur Jean-Claude Mercier pour ces précisions.)



Pigeonnier d'époque renaissance, imposant avec ses 11 m de diamètre et ses 17 m de hauteur, il vient d'être restauré



*Montierneuf avant restauration....*

Le pigeonnier a été construit au début du XVI<sup>e</sup> siècle et il est unique par son architecture doté d'une grande richesse ornementale.

Il possède plusieurs bandeaux y compris sur la coupole pour empêcher les prédateurs de pénétrer. Trois lucarnes richement décorées et surmontées d'anges, de coquilles et de candélabres sont placées entre fût et coupole.

Chacune des ouvertures est unique dans son ornementation. Elles permettent l'entrée des volatiles. La coupole est surmontée d'un élégant lanternon constitué de huit colonnes cannelées, avec chapiteaux à décors floraux finement sculptés.

Les parement de la fûte sont entièrement de pierre de taille.

A l'intérieur du pigeonnier de Montierneuf se trouvent 2959 trous de boulins, chacun travaillé en pierre de taille,

suffisamment grand pour que les pigeons puissent y loger, pondre et couvrir.

Le mécanisme intérieur du pigeonnier a été restitué avec ses échelles de bois tournantes ;  
(source: sdap 17 internet)

**« A Montierneuf, il y a un colombier qui est un des plus beaux du royaume ».**

Claude Masse\_géographe du roi\_1718\_



Et voici le  
pigeonnier de  
LUCHAT











A part les « fuies » \_ autre nom des pigeonniers seigneuriaux \_ de forme circulaire l'on trouve également des structures carrées comme ici à Lussac.







A p r è s 1 7 8 9

Puis après la révolution chacun pu alors posséder un pigeonnier mais du même coup le pigeon devint gibier pendant l'été !

L'on voit alors un peu partout les murs de granges ou de greniers s'orne d'ouvertures d'envol comme celles-ci.





# L'IMPÔT DE LA FUIE

Autant fours et moulins sont des investissements seigneuriaux à usage de la collectivité, autant le colombier ou fuie est un équipement rural à strict usage seigneurial.

Ici, la nécessité économique disparaît, ne laissant en place qu'un privilège de type fiscal, oppressif et odieux. Il faut distinguer théoriquement les colombiers de pied, tours rondes indépendantes du château duquel elles dépendent, des autres colombiers intégrés aux bâtiments.

Les premiers sont un privilège des seigneurs haut justiciers ; les seconds, qui se développent à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, sont liés à n'importe quelle habitation noble ou bourgeoise.

Une fuie, de pied ou intégrée, est composée de boulines, c'est-à-dire de «nids» dans chacun desquels vit un couple de pigeons. Dans les colombiers de pied, les boulines font partie intégrante de la structure : les murs, épais d'environ un mètre, sont évidés en une multitude de boulines de 40 centimètres de profondeur.

Dans les pigeonniers intégrés de l'époque classique, les boulines sont préfabriqués en terre cuite, et plaqués dans la maçonnerie ; la région de La Chapelle-des-Pots s'en était fait une spécialité.

Le nombre des boulines est lié à celui des journaux justiciables du seigneur : un boulin par journal. Cette règle théorique est peu respectée, et le nombre des boulines augmente en général à chaque succession partagée, chacun voulant, en signe de noblesse, posséder un nombre identique de boulines. Cette inflation des boulines a souvent la triste conséquence de gâter les récoltes : par exemple en 1688, les propriétaires de la Vézouzière en Oléron se plaignent « que les foins et les bleds sont perdus par les ramiers » du pigeonnier voisin de la Cailletière. On a souvent prétendu que les fuies étaient des édifices de prestige, sans utilité réelle. Elles sont en fait un impôt seigneurial supplémentaire : le pigeon du seigneur se nourrit des semences et des récoltes. Tout comme le ministère qui perçoit les agriers ou les dîmes, le pigeon prélève sur le produit final.

A raison d'un boulin par journal, on a estimé ce prélèvement à environ 5 %. La limitation même d'un boulin par journal indique le caractère fiscal du prélèvement sur les récoltes ; au-delà, on assisterait à la destruction des produits, comme à la Vézouzière : l'impôt de la fuie ruinerait celui des agrières.

Si l'assiette de l'impôt est ainsi définie, son produit apparaît clairement : la viande consommée (rare et chère à cette époque) et le fumier fourni représentent une transformation particulièrement rentable du prélèvement opéré sur les récoltes. Ainsi la viande et «le fiant des dicts pigeons», ceux du château de Crazannes sont estimés à 200 livres par an en 1760, soit autant que les lods et ventes de la seigneurie ! Ce caractère évident de «super dîme» des fuies fut fortement combattu dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, d'autant qu'à cette époque, les boulines se multiplient à l'envi, n'importe quel propriétaire bourgeois devenant ainsi une sorte de percepteur supplémentaire. Les cahiers de doléances de 1789 reprennent cette argumentation. Ceux des officiers de santé et des ingénieurs de la marine de ROCHEFORT sont particulièrement nets à cet égard : « Que le droit de fuye soit annulé : Les pigeons enlèvent une partie des grains du cultivateur, un couple de pigeons donne à peine douze sols par an, et il mange au moins deux boisseaux de grains ; c'est donc avoir le droit de faire dévorer le citoyen, qu'il lui soit donc libre de les tuer ». «Ce sera donc rendre justice que de permettre à tout propriétaire de tuer les pigeons qui viendront ravager ses récoltes. Concrètement, c'est ce qui se passa aussitôt après l'abolition du droit de fuie dans la nuit du 4 août 1789. Les possesseurs de fuies étant incapables de retenir leurs pigeons dans les limites de leurs domaines propres, ils en arrêtaient l'exploitation. Le nombre de pigeons diminua fortement : estimés à plus du million à la fin du XVIII<sup>e</sup>, ils ne sont plus que 101805 en 1862 et 72800 en 1929.

*R. COLLE. « Le paysan saintongeais au XVII<sup>e</sup> siècle ».*



## Remerciements:

à Monsieur Jean de Grailly propriétaire du Château de Panloy  
qui a fourni les éléments descriptifs.

Monsieur de Grailly aime à faire visiter son domaine.

Choisissez de préférence une journée avec costumes d'époque  
pour l'ambiance festive et les nombreux guides fort sympathiques.

<http://panloy.com/>



## à Monsieur Jean-Claude Mercier

sympathique propriétaire du pigeonnier de Montierneuf (à St Agnant les Marais)  
qu'il a aménagé de façon à recevoir des manifestations culturelles.

Des sépultures médiévales ont été retrouvées sur le domaine du prieuré de Montierneuf:

## Bibliographie :

Dans la collection « Albums des deux  
charentes » :

« VIEUX PIGEONNIERS  
DES CHARENTES »

Éditions Christian Genet 1990  
par Fortin Jacqueline, Genet Christian et  
Rollet Jacques

